

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 JANVIER 2007

Membres en exercice :
16
Membres présents :
13
Suffrages exprimés :
16

L'an deux mille sept, le vingt trois janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Portets, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme THERON, Maire.

Date de la convocation : **15 janvier 2007.**

Présents : THERON Marie-France, MERELLE Liliane, BLANCHARD Jean, CAZIMAJOU Didier, BARBAS Daniel, Adjoint – CLAEYS Frédéric, COUSSEAU Michel, HAVERLAN Dominique, DULUGAT Caroline, LAFARGUE Marie-Laure, MARTINES Valérie, MICHY Fabrice, SECHAUD Jacky, Conseillers Municipaux.

Absents avec délégation : LALANDE François (pouvoir à THERON Marie-France), BEGUE Carole (pouvoir à BLANCHARD Jean), VAUDON Nadège (pouvoir à COUSSEAU Michel).

Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Secrétaire de séance : SECHAUD Jacky

:

CARTE + : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'ETAT (D.G.E.), AU CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE ET A LA C.A.F. DE LA GIRONDE

Madame THERON présente les avantages que présenterait, pour la gestion du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire, l'installation du Système CARTE +. A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le projet et sollicite l'aide financière de l'Etat (D.G.E.), du Conseil Général de la Gironde et de la C.A.F. de la Gironde pour l'installation du système CARTE + pour le règlement des participations familiales de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire et adopte le plan de financement suivant :

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES

A l'unanimité, le Conseil municipal, considérant qu'il est nécessaire d'abonder la trésorerie de la Caisse des Ecoles afin de permettre le règlement des factures en cours lui attribue une subvention de 20.000,00 €. La dépense sera imputée à l'article 657361 du budget communal.

ESPACE CULTUREL « LA FORGE » : ALIMENTATION ELECTRIQUE

Madame THERON présente le projet d'alimentation électrique de l'Espace culturel « La Forge ». Elle indique que la même tranchée permettra d'enfouir plusieurs réseaux. A l'unanimité, le Conseil municipal, informé que le SDEEG a confié à l'Agence RESEA l'étude et la réalisation des travaux du réseau HTA et basse tension de l'Espace Culturel « La Forge », autorise l'Agence RESEA (33700 MERIGNAC) à implanter un poste de transformation d'environ 9 m² au sol, de réaliser les tranchées et canalisations sur environ 170 mètres, de poser un coffret de protection 400 ampères encastré dans le mur de la salle, parcelles n° A 172 et 982 et le Maire à signer la convention nécessaire avec l'Agence RESEA et toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES A L'ESPACE CULTUREL « LA FORGE »

Aménagement de la régie :

Madame THERON explique que la Commune de Portets avait fait le choix, lors de la mise en forme initiale du projet d'aménagement de l'Espace Culturel « La Forge » de positionner la régie, en fond de salle, au même niveau que la scène.

Sur les conseils techniques de l'IDDAC, et compte tenu de la surface de la salle de spectacle et des spectacles qu'il est envisagé de présenter, la commune décide de modifier le

positionnement de la régie et de la placer au dessus de l'accueil et des sanitaires, permettant ainsi aux techniciens d'avoir une meilleure vue sur la scène et un plus grand confort de travail.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications des marchés.

Aménagement des loges :

Madame THERON rappelle que le projet initial prévoyait que les loges soient livrées « brutes de maçonnerie ». Sur les conseils techniques de l'IDDAC et afin de permettre l'accueil des artistes dans de meilleures conditions de confort et de préparation, la commune décide l'aménagement des loges (peinture, vasques...).

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications des marchés.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame THERON donne lecture d'un courrier de la SNCF en date du 18 janvier 2007 relatif aux réclamations des usagers et aux solutions qu'envisagent la SNCF pour y remédier.

- Madame THERON fait part des remerciements de M. et Mme CAZIMAJOU Didier pour l'envoi de fleurs suite au décès du beau-père de M. CAZIMAJOU.

- Madame THERON fait part de l'invitation des Pompiers de LA BREDE pour la Ste Barbe qui aura lieu le samedi 10 février 2007.

- Monsieur CLAEYS signale la satisfaction des enseignants quant à la somme allouée par la commune pour l'organisation de la classe de découverte.